



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002493

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Amélioration Continue de la Production Industrielle

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme des acteurs de l'amélioration continue. Elle apporte dans cette optique des connaissances méthodologiques d'amélioration continue, dont l'objet est, par les méthodes d'animation d'un groupe de travail, d'obtenir l'adhésion des acteurs pour faire progresser la production industrielle. Les métiers visés sont ceux du management et de l'ingénierie, et plus particulièrement dans la métallurgie : animateur lean, technicien qualité, technicien des méthodes d'industrialisation et d'amélioration de processus, manager d'équipe autonome. La formation est portée par l'Institut Universitaire de Technologie de Blois en partenariat avec le lycée Augustin Thierry de Blois. Elle est conventionnée avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loir-et-Cher.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	48 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	82 % et 94 % de 60 % à 73 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation, mise en place dès 2002 à la demande de la métallurgie, est bien adaptée à la demande industrielle locale et en particulier, à ce secteur d'activité. Son partenariat avec l'UIMM joue un rôle très positif en permettant une insertion rapide dans la métallurgie ou dans des activités connexes. Si l'insertion professionnelle est satisfaisante, les poursuites d'études sont néanmoins trop nombreuses malgré la volonté manifestée de les endiguer. Il est observé également que les professionnels sont assez peu présents dans les enseignements ; leur part est relativement faible et largement occupée par des consultants ou formateurs. Par ailleurs, la formation est réactive. Elle s'adapte rapidement, en ajustant notamment ses options aux évolutions des besoins du monde professionnel. L'attractivité de la formation a progressé sur les deux dernières années mais on y observe une absence totale d'étudiants issus de L2. Il n'existe pas de module préparatoire pour faciliter l'intégration de publics variés en homogénéisant les niveaux.



- Points forts :
 - La bonne adéquation à la demande des milieux professionnels.
 - Le lien fort avec le milieu professionnel local.
 - L'insertion professionnelle satisfaisante.
 - L'alternance.

- Points faibles :
 - Les poursuites d'études.
 - L'absence d'étudiants de L2.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de renforcer la présence des professionnels dans les enseignements et au sein du conseil de perfectionnement. Ce conseil devrait également se pencher sur les raisons des poursuites d'études pour tenter d'y remédier. Le processus de sélection des étudiants pourrait, après analyse, évoluer pour mieux cibler ceux qui recherchent une insertion professionnelle immédiate. Il conviendrait également de chercher à élargir le public aux étudiants de L2, en menant notamment au sein de l'université une politique d'information active en licence générale, voire par des projets personnels et professionnels présentant les licences professionnelles. La mise en place d'un module préparatoire pourrait également contribuer à accroître la diversité des publics dans la formation tout en contribuant à conforter la réussite aux examens. Il serait également utile d'analyser les potentialités de développement de la formation continue et d'ouverture en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.